



CSAL-FS du 06/11/2025

Compte-rendu

Direction : M. Pessarossi, M Bares, Mme Nolibois, M Ickiewicz
Acteurs de prévention: Mme Calicharane (assistante de prévention),
M Durantin (ISST), Mme Amiel (coordinatrice prévention en visio)
OS : CGT : Nicolas Castillon, Céline Demaya, Solidaires : 5 présents,
FO : 3 présents.

1- Approbation PV du CSAL-FS du 24/06/2025 (pour avis)

Ce PV n'étant pas encore finalisé, il n'est pas soumis au vote et sera évoqué lors d'un prochain CSAL-FS.

2- Budget de formation spécialisée (pour avis)

Après l'exécution du budget 2025, il restait un solde disponible de 9400€. Avant la présente instance, ont été actés une formation "Gestion du stress" et l'achat de tables extérieures pour la cité administrative de Carcassonne. Ces tables seront installées si le conseil de la cité se tenant le 10/12/25, donne son aval. Ces deux opérations représentent un coût de 5485€. Il reste un solde de 3915€. La direction propose l'achat de petit matériel : souris ergonomique, repose-poignet, coussin dorsal, support document, et fauteuils de bureau.

La direction va faire la demande d'un devis pour l'aménagement du patio de la cité, mais sachant que pour être prise sur le budget 2025, il faut impérativement que le service soit fait avant le 12/12/25, cela risque d'être compliqué. Dans ce cas, cette action serait conservée pour le budget 2026.

3- Suivi des dossiers et aménagements logistiques (pour info)

- Installation d'une douche à Castelnaudary : au vue du budget de l'Etat actuellement, il n'y aura plus d'investissement sur des bâtiments non-domaniaux.
- Changement du sens d'ouverture des portes des WC à Narbonne impossible avant les travaux. Mais comme des éviers ont été supprimés lors des travaux et que cela a laissé de la place, la Direction va re-étudier la faisabilité.
- Mise à disposition des essuis-mains dans tous les services de la DDFIP 11: sur le plan ecoFip, les sèche-mains sont à privilégier. Sur le plan hygiénique, les essuis-mains papier sont à privilégier. La Direction va peser le pour et le contre pour mettre soit les essuis-mains, soit les sèche-mains sur l'ensemble du département.
- Installation de poubelles hygiéniques à Narbonne : l'expérience sur les sites de Carcassonne ne donnant pas satisfaction, les poubelles actuelles vont être retirées et remplacées dans tous les WC féminins par des petites poubelles avec des petits sacs plastiques à disposition.

Une demande de suivi des points a été formulée auprès de la Direction :

- Diagnostic Technique Amiante
- Marquage de la place PMR à Carcassonne Sémard : va être fait
- Entretien fontaine à eau
- Rideau métallique site de Lézignan
- Demande de médiation pour la trésorerie Hospitalière de Carcassonne

4- Rapport de la visite du SDIF de l'Aude (pour info)

Le rapport définitif établi suite à la visite du SDIF de l'Aude n'a pas abouti à un consensus dans sa rédaction. La Direction ayant rajouté une annexe rédigée par elle seule, les OS vont également en rédiger une et demander qu'elle soit rajoutée au rapport.

5- Bilan Télétravail 2024 (pour info)

Une stabilisation de ce mode de travail est constatée :
- en 2024: 58 479 agents dont 353 dans l'Aude bénéficient du télétravail. Cela représente 62,36% des agents au niveau national et 71% au niveau de la DDFIP 11.

Pour la DDFIP 11, la répartition par grade est la suivante: 9,9 % pour les A+, 16,4% pour les A, 46,7% pour les B et 26,9% pour les C.

La Direction assure que l'ensemble de l'encadrement audois a bénéficié de la formation "Management à distance" soit depuis qu'il est affecté à la DDFIP 11, soit pendant son affectation dans une ancienne direction.

Dorénavant, il sera systématiquement proposé à tout nouveau télétravailleur, une formation sur le "Travail à distance".

La Direction précise que le télétravail à 3 jours par semaine serait appliqué dans les autres directions que pour des circonstances particulières. Or ceci ne correspond pas aux textes sur le TT !

6- Présentation de l'enquête en cas de suicide ou tentative de suicide (pour info)

Yannick Durantin présente le dispositif applicable en cas de suicide ou tentative de suicide à la DGFIP.

La Directrice Générale précise qu'une enquête sera systématiquement proposée lors d'événements de ce type, qu'ils interviennent sur le lieu de travail ou au domicile de l'agent. Cela n'était pas le cas auparavant. En septembre 15 collègues DGFIP s'étaient suicidés depuis le 01/01 ...

7- Point sur les travaux immobiliers (pour info)

- Les travaux sur le site de Narbonne sont terminés, les services réintègrent leurs nouveaux bureaux progressivement. Une opération ponctuel "ménage post-travaux" a été demandée car les sols du 1er étage sont encore très poussiéreux malgré un premier nettoyage déjà réalisé.
- Les travaux sur le site du CDC doivent être terminés avant le début de la Magie de Noël.

8- Examen des registres depuis le dernier CSAL-FS (pour info)

Registre hygiène et sécurité :

La Direction va faire un rappel sur les salles de convivialité et de restauration disponibles sur le site de Carcassonne Cité.

Aménagements de poste refusés partiellement ou en totalité :

3 aménagements de poste refusés par la Direction pour manque d'autonomie, pour missions non-télétravaillables et pour dispositif inexistant.

9 demandes d'aménagements proposées par le médecin de prévention ont été refusées directement par les agents concernés.

Accidents de services & de trajets :

2 accidents de travail : une chute sur sol mouillé sur le lieu de travail, et une chute dans l'escalier à domicile en télétravail

Suivi des signalements :

Un point doit être fait sur la lisibilité des actions entreprises par la Direction sur SignalFIP.

Exercices incendies :

Tous les sites de la DDFIP 11 auront eu un exercice d'évacuation avant le 31/12/2025. Les sites de Narbonne et Carcassonne Cité en auront un 2ème avant cette même date.

L'intersyndicale fait la lecture d'une délibération concernant la réorganisation des PUC de l'Aude et demande la tenue d'un CSAL-FS sur le sujet avant le 31/12/2025. Vote POUR de l'ensemble des OS.

9- Questions Diverses (QD)

Suite aux intempéries en cours dans le département, et à l'inondation par le toit de la cité administrative et son évacuation..., la séance est levée à 12h20, les QD seront adressées par mail à la Direction.

Pour le CSAL-FS, Céline et Nicolas

Notre courriel : cgt.ddfip11@dgifp.finances.gouv.fr

Déclaration Intersyndicale Aude.

Délibération de la Formation spécialisée du Comité Social d'Administration Local de la DDFIP de l'Aude en date du 06/11/2025,

relative au projet de réorganisation des Pôles de Contrôle et d'Expertise (PCE) intitulé « Préfiguration de la réorganisation des missions d'expertise »

En vertu du Code général de la fonction publique, notamment ses articles L.253-1, L.253-2 et R.254-39 à R.254-42 relatifs aux attributions des formations spécialisées (FSL) des comités sociaux d'administration (CSAL);

- le guide relatif aux comités sociaux d'administration et aux formations spécialisées de la fonction publique de l'État
- la note de présentation intitulée « Préfiguration de la réorganisation des missions d'expertise » présentée par la direction lors du CSAL du 08/07/2025.

Considérant :

- que la direction a engagé un projet de réorganisation des services conformément aux lignes directrices sur les 3 missions issues des Pôles de Contrôle et d'Expertise (PCE) (note du 15 mai 2025),

- que ce projet de réorganisation inclut des transferts des missions d'expertise vers les Services des Impôts des Entreprises (SIE), de programmation vers les Dircofi et une cellule de programmation rattachée à la Direction ;
- que ce projet de réorganisation inclut des transferts d'emplois à l'échelon départemental et interrégional ;
- que les affectations des agents dans les nouveaux services seront réalisées au 1er septembre 2026 ;
- qu'aucun projet d'acte formel de réorganisation (arrêté ou note d'organisation) n'a été communiqué aux représentants des personnels siégeant dans cette instance, privant ainsi les collègues concernés des garanties et droits prévus lors d'une restructuration.

Les représentants du personnel demandent la convocation d'une Formation Spécialisée sur cette réorganisation avant la fin de l'année et présentant une étude d'impacts permettant une évaluation complète des conséquences du projet sur les conditions de travail, la charge, les mobilités et la santé des agents.

